Nouvelle-Aquitaine





Nouvelle-Aquitaine se sont qualifiés pour la grande finale du Concours National de Reconnaissance des Végétaux 2023

Ce mardi 16 mai, la région Nouvelle-Aquitaine a organisé ses épreuves régionales de l'édition 2023 du Concours National de Reconnaissance des Végétaux, dont la finale nationale aura lieu les 6 et 7 décembre prochains à Lyon dans le cadre du salon Paysalia.

Ces qualifications se sont déroulées au CFAAH des Landes (40), organisateur de cette édition 2023 soutenue par VALHOR avec l'appui notamment de l'Unep-Les entreprises du paysage et VERDIR (délégations Nouvelle-Aquitaine). 57 jeunes candidats, élèves et apprentis en formation Aménagements Paysagers et Productions Horticoles de niveaux 3 (CAP, BPA...), 4 (Bac Pro, BP...) et 5 (BTS...) issus de 12 établissements de la région, se sont défiés lors d'épreuves de reconnaissance et de connaissance des végétaux.

Les candidats ont dû reconnaître 20 à 40 échantillons de plantes en 60 à 90 minutes, en fonction de leur niveau et de la catégorie dans laquelle ils concouraient, et les nommer en respectant la nomenclature botanique (famille/genre/espèce/nom commun/cultivar). Ils ont également dû répondre à des questions de connaissance des végétaux (floraison, forme, types de sol, climat...).

Les 4 qualifiés de la région Nouvelle-Aquitaine pour le Concours National de Reconnaissance des Végétaux sont arrivés premier de leur niveau dans les catégories Aménagements Paysagers et Productions Horticoles. Ils participeront à la finale nationale qui se tiendra lors du salon Paysalia à Lyon, les 6 et 7 décembre 2023.

Les 4 apprenants finalistes de la région Nouvelle-Aquitaine :

Thomas Cazaux

CFAAH des Landes Aménagements Paysagers - Niveau 3

Aymeric Jollet

Aménagements Paysagers - Niveau 5

Lucie Mons

MFR de l'Entre-Deux-Mers Productions Horticoles - Niveau 4

Nicolas Gard

MFR de l'Entre-Deux-Mers Productions Horticoles - Niveau 5

La liste complète des résultats est disponible en annexe.



Le Concours National de Reconnaissance des Végétaux

Valoriser les compétences en botanique, si précieuses dans les métiers de la filière française du végétal

Le Concours National de Reconnaissance des Végétaux est organisé par VALHOR (l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage) en partenariat avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et avec l'appui des fédérations professionnelles (Unep-Les entreprises du paysage, VERDIR, Jardineries & Animaleries de France, FFP), de la SNHF, de Plante & Cité, du réseau Hortipaysages et de l'EPLEFPA de Lyon-Dardilly-Ecully. Il met à l'honneur l'excellence de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La reconnaissance et la connaissance des végétaux par les apprenants et futurs professionnels sont en effet un enjeu majeur pour la filière du végétal.



Le Végétal, c'est la vie!

Reconnaître les végétaux pour répondre aux défis à venir et encourager l'excellence de la filière



Les arbres, fleurs et plantes sont au cœur de nos vies et leur présence se renforce d'année en année grâce à la maîtrise et à l'excellence des professionnels du végétal. Pour répondre aux défis environnementaux actuels et à venir, notamment la protection de la biodiversité face au changement climatique, il est important de permettre aux jeunes d'acquérir ces connaissances en botanique dès leur formation car ils sont les professionnels de demain.

Le but du Concours National de Reconnaissance des Végétaux est, d'une part, de rappeler aux apprenants la nécessité de savoir identifier les végétaux, de connaître leurs spécificités et leurs exigences pédoclimatiques et, d'autre part, de valoriser l'investissement des jeunes dans leur formation, de faire perdurer le savoir-faire et l'excellence de la filière du végétal française.

Ce concours met également en lumière la qualité des formations de l'enseignement agricole conduisant vers les métiers de l'horticulture, du commerce et du paysage, ce qui représente plus de 13 000 apprenants chaque année.



Liste complète des résultats région Nouvelle-Aquitaine Concours National de Reconnaissance des Végétaux 2023

CATÉGORIE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 3

- 1 · Thomas Cazaux CFAAH des Landes
- 2 · Matis Caillaud Lycée de Thuré
- 3 · Louna Aubin Lycée de Thuré

Niveau 4

- 1 · Quentin Bony CFPPA Les Vaseix
- 2 · Fiona Oswald Lycée de Thuré
- 3 · Evan Fillaudeau MFR Mauléon

Niveau 5

- 1 · Aymeric Jollet CFPPA Les Vaseix
- 2 · Manon Leveque CFPPA Les Vaseix
- 3 · Théo Branthome Lycée de Thuré

CATÉGORIE PRODUCTIONS HORTICOLES

Niveau 4

- 1 · Lucie Mons MFR de l'Entre-Deux-Mers
- 2 · Maixa Teillerie ITP Nay Baudreix
- 3 · Marion Rose MFR de l'Entre-Deux-Mers

Niveau 5

- 1 · Nicolas GardMFR de l'Entre-Deux-Mers
- 2 · Pauline Majourau MFR de l'Entre-Deux-Mers
- 3 · Romane Inocencio MFR de l'Entre-Deux-Mers









VALHOR L'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, représente une filière économique de premier plan dans les territoires au service des 186 000 professionnels du végétal au sein des 52 000 entreprises, réalisant 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble les dix organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa) et du paysage (Unep, FFP). Les cinq missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.valhor.fr

Suivez-nous sur (in (y)







Concours National de Reconnaissance des Végétaux



Unep **Union Nationale des Entreprises du Paysage**

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 31 350 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.lesentreprisesdupaysage.fr



VERDIR

La Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières, devenue VERDIR en 2022, est le seul syndicat représentatif des producteurs horticoles français reconnu par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre les spécificités de la production française à tous les niveaux de l'administration et des acteurs publics ou privés, et à informer les entreprises des évolutions concernant la filière. En mettant l'humain et l'échange au cœur de sa politique, VERDIR offre un espace de discussion, de partage et de développement de projets aux entreprises.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.verdir.fr



Agricampus 40 - CFAAH des Landes (40)

L'EPLEFPA des Landes est implanté sur les sites de Oeyreluy-Mugron-Sabres. Le CFAAH des Landes est l'un des centres constitutifs de l'EPLEFPA 40. Les formations dispensées dépendent des secteurs des productions agricoles, des productions horticoles, aménagements paysagers, l'eau et de l'agroéquipement. Le secteur des aménagements paysagers est la filière phare avec 126 apprenants inscrits en CAPa, BP, CS, Bac Pro et BTSA. Cet établissement a naturellement répondu présent cette année pour soutenir les efforts de VALHOR, de l'Unep, de VERDIR et de la FFP dans le développement de la connaissance des végétaux.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur https://agricampus40.fr/formations/par-etablissement